S14

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
-=-=-=-=-=-=-=-=-=-
SECRETARIAT GENERAL
-=-=-=-=-=-=-=-=-=-
UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO
-=-=-=-=-=-=-=-=-=-
PRESIDENCE
-=-=-=-=-=-=-=-=-=-
03 BP 7021 OUAGADOUGOU 03
Phone : (226) 25 30 70 64/65
Fax : (226) 25 30 72 42
Télex : 5270 bf

BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

****

Ouagadougou, le 01 JUIL 2

Communiqué n°2022-00000025 /MESRI/SG/UJKZ/P

Portant ouverture au Département d'Histoire et Archéologie de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines (UFR-SH), d'un test de recrutement d'étudiants en Master des Sciences Historiques et Archéologiques au titre de l'année universitaire 2022-2023

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et des travailleurs qu'il est ouvert au sein du Département d'Histoire et Archéologie de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines (UFR-SH), un test de recrutement d'étudiants en première année du Master Recherche en Sciences historiques et archéologiques au titre de l'année académique 2022-2023. Le Master est ouvert aux candidats titulaires d'une Licence en Histoire et Archéologie.

La capacité d'accueil du Master est de cent soixante (160) places réparties entre 4 options :

- archéologie et Histoire de l'Art et des Techniques ;
- économie, Populations et Relations Internationales ;
- pouvoirs Politiques et Représentations Sociales ;
- religions et Sociétés.

La durée de la formation est de deux ans.

1. Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- une demande adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO, précisant l'option choisie ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- une copie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- une copie légalisée de l'attestation de succès ou du diplôme de la Licence avec au moins une moyenne de 11/20 ;
- les copies légalisées des relevés de notes des niveaux L1, L2 et L3 ;
- un curriculum vitae daté et signé ;

- une lettre de motivation comportant un sujet de recherche en projet et dont la thématique cadre avec l'option choisie ;
- une autorisation écrite du supérieur hiérarchique ou de l'employeur pour les travailleurs.

2. Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (https://www.campusfaso.bf/formations/candidature) du **5 au *25 juillet 2022 à 23H59 GMT***. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : https://www.campusfaso.bf dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA payables sur la plateforme campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

La proclamation de l'admission interviendra au plus tard le ***30 juillet 2022.***

3. Frais d'inscription et de formation

Les candidats retenus devront s'acquitter des frais d'inscription et de laboratoire.

	Ressortissants de la zone UEMOA		**Ressortissants hors zone UEMOA**
	Sous régime étudiant	*Sous régime particulier*	
Frais d'inscription	15 000 FCFA/an	50 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an
Frais de laboratoire	300 000 FCFA en M1 et M2	300 000 FCFA en M1 et M2	300 000 FCFA en M1 et M2

Les droits d'inscription sont perçus chaque année et doivent être entièrement versés avant le début des cours.

Seul le paiement de la totalité des frais d'inscription et de laboratoire donne droit à l'évaluation finale (soutenance du mémoire).

Le début des cours est prévu pour **octobre 2022**.

Le Président

Université Joseph KI-ZERBO
Le Président

Pr Jean François Silas KOBIANE
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Ampliation :
- *Large diffusion*